

**DECLARATION DE DESTRUCTION  
NAVIRE DE MOINS DE 2 TX DE JAUGE BRUTE**

Je soussigné(e), M

né(e) le , à

Demeurant

Propriétaire du navire :

Immatriculé à Nouméa sous le N°

Déclare sur l'honneur, que le navire est définitivement détruit et demande à ce qu'il soit radié du registre des navires immatriculés en Nouvelle-Calédonie.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Nouméa, le